1	Poloil Totágo conductriaco et estacodos. Pánovetiano dos dominares		
	Belœil—Jetées conductrices et estacades—Réparations des dommages causés par les glaces	175	00
	Cannes de Roches—Brise-lames	360	
	Champlain—Allonge et réparations du quai	2,000	
	Doucet's-Landing—Travaux de dragage	4,480	
	Laprairie—Jetées protectrices—Reliquat de compte dû aux entrepre-		
	neurs et dépenses éventuelles	1,000	00
	L'Anse à Giles—Achat de terrain pour quai, etc	300	
	Maguasha—Allonge au quai—Reliquat dû à l'entrepreneur	170	
	Chutes Montmorency—Mur de soutènement le long du pont	1,400	00
	Newport—Prolongement du brise-lames—Reliquat de comtpte dû	2,124	11
	aux entrepreneurs	2,124	44
	entrepreneurs	4,700	00
	Rivières Ashuapmouchouan et Péribonka—Travaux d'amélioration	1,:00	00
330			
	exécutés sur la rivière Ashuapmouchouan	320	00
	Rivière-du-Loup (en haut)—Travaux de dragage et améliorations		
	diverses à l'embouchure de la rivière	800	
	Rivière Richelieu et Sainte-Anne de Sorel—Jetées protectrices	3,132	85
	Rivière Saint-Maurice—Dragage des chenaux à l'embouchure de la	0 000	OF
	rivière	8,220	09
	quais en eau profonde	40,000	00
	Rivière Yamaska—Travaux de dragage	10,250	
	Rivière Ottawa—Quai à l'embouchure de la rivière du Lièvre (Mas-		
	son)—Montant supplémentaire	850	00
	Québec—Hangar à marchandises et refuge sur le prolongement du		
	brise-lames de la Pointe à Carcy	13,500	
	Pointe aux Pères—Quai de débarquement	2,175	
	Ports, rivières et ponts—Réparations et améliorations générales	8,000	00
Ontario.			
331-	(Bayfield—Réparations de jetées	900	00
	Burlington—Chenal—Réparation du quai du phare, etc	15,000	00
	Collingwood—Travaux d'amélioration dans le port	30,000	00
	Echo-Bay—Quai—Reliquat dû à l'entrepreneur	6,060	
	Midland—Améliorations au port, y compris dragage	35,350	
	Parry-Sound—Quai—Reliquat dû à l'entrepreneur	1,055	
	Port-Dover—Travaux d'améliorations dans le port	4,400 900	
	Point-Edward—Dragage	900	00
	dragage	13,400	00
	Sault Saint-Marie—Quai—Intérêt de 5 pour 100 accru sur reliquat	20,200	
	de compte dû à l'entrepreneur pour agrandissement du quai du		
	gouvernement, à partir de la date de l'acceptation de la soumision		
	jusqu'à date du paiement final	730	84
	Manitoba.		
			00
			00
TRAVAUX DE DRAGAGE.			
229	Québec et Ontario	35,000	00
000	Québec et Ontario	20,000	00